

Entrée en 6ème
Classes à Horaires Aménagés (CHA)
CINEMA et NUMERIQUE au collège Les Garrigues à Montpellier

Finalités et principes des Classes à Horaires Aménagés

Ces classes à horaires aménagés offriront à des élèves motivés par les activités autour du cinéma ou par les activités numériques la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans ces domaines dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Cette formation spécifique vise à développer des capacités artistiques et numériques affirmées dont les prolongements attendus sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle, conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le Ministère de la Culture.

Comment fonctionne une Classe à Horaires Aménagés (CHA)?

Les élèves bénéficient d'un cursus complet autour du cinéma ou du numérique, de 3h par semaine.

Ces cours sont dispensés sur le temps scolaire (et peuvent dépasser occasionnellement sur le temps périscolaire).

Pour la CHA Cinéma (CHAC) ou la CHA Numérique (CHAN), les élèves sont inscrits au collège Les Garrigues (145, Avenue du comté de Nice, à Montpellier).

Comment sont évalués les candidats ?

La commission s'appuiera sur une lettre de motivation de l'élève candidat et un simple entretien.

La Direction du collège prendra l'attache de l'école d'origine de l'élève pour recueillir l'avis de l'enseignant de CM2 sur les capacités de l'élève candidat à s'organiser, à s'engager de façon autonome dans le travail et à s'impliquer dans un travail collectif.

La commission statuera en mai sur les candidatures

Remarques importantes

1. La spécificité même des cursus CHAC et CHAN implique de la part de votre enfant une réelle envie de pratiquer ces disciplines artistiques et numériques exigeantes. Il doit être informé que cela lui demandera de nombreux efforts, ainsi que du travail supplémentaire. Vous-même devez être convaincus que sa réussite sera étroitement liée à l'engagement et au soutien que vous lui apporterez au cours de sa scolarité.
2. Les inscrits sont répartis au collège dans des classes composées pour moitié d'élèves CHA et d'élèves non-CHA.

CHA Cinéma et CHA Numérique

Collège Les Garrigues

L'accès à la CHAC et à la CHAN en 6^{ème} est **ouvert aux élèves débutants**.

Le jury qui procède aux entretiens des élèves candidats est composé de professeurs engagés dans le cursus, d'un Inspecteur pédagogique de la discipline et de la cheffe d'établissement.

Pour la CHAC et la CHAN, l'admission est prononcée par la Principale qui recueille à cette fin les avis de la commission

Elle s'appuie sur l'appréciation de la motivation de l'élève pour la formation et les activités dans le domaine concerné, proposées au sein de ces classes.

Entretien le 6 mai

Une commission procède aux admissions, dans la limite des places disponibles, après concertation avec les membres du jury.

Les critères d'instruction des dossiers par la commission portent sur 4 points

- La motivation pour une pratique soutenue dans le champ du cinéma ou du numérique ;
- Les compétences et/ou la pratique dans le champ du cinéma ou du numérique ;
- Les compétences globales (l'élève ne doit pas être mis en difficulté dans cet aménagement horaire, sans pour autant manifester un niveau d'excellence) ;
- Les compétences méthodologiques et transversales (capacité organisationnelle, autonomie de l'élève...)

Inscription en ligne candidats en CHAC ou CHAN

Du 26 Janvier au 31 mars 2026

En renseignant le formulaire suivant :

(Cliquez sur le lien ou scannez le QR code)

<https://questionnaire.apps.education.fr/visualizer/WybXZmFWAQ4kYw3ZB>



LE DIRECTEUR D'ÉCOLE DOIT SAISIR UNE DEMANDE DE DÉROGATION DE LA FAMILLE SUR AFFELNET